

0352686E  
ACADEMIE DE RENNES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI  
ESPLANADE DU LYCEE  
35174 BRUZ CEDEX  
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Objet : Financement des voyages scolaires**

**Numéro de séance : 4**

**Numéro d'enregistrement : 40**

**Année scolaire : 2013-2014**

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 22

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 19/03/2014

Réuni le : 31/03/2014

Sous la présidence de : Francois Joussellin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise le financement des voyages scolaires**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Lycéens Bretons en Avignon :  
l'établissement participe à hauteur de 100,00€ pour le financement du professeur accompagnateur à la charge du lycée.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Le président du Conseil d'administration**

Nom : Joussellin

Prénom : Francois

Signature

Date : 01/04/2014

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 01/04/2014

Date de publication : 16/04/2014

Date d'exécution : 16/04/2014

**Instruction**

**Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région**

Décision : Validation sans observations

# **Lycéens en Avignon 2014**

## **Note à destination des établissements participants**

Référence : Circulaire n° 2013-209 du 30-12-2013, parue au BO du 09 janvier 2014

### **I. Les conditions pratiques**

Le séjour a lieu **du 08 au 12 juillet 2014** en Avignon.

Pour la Bretagne, il est prévu pour quarante élèves et quatre accompagnateurs. Les lycéens viennent de quatre établissements choisis en concertation entre le conseil régional et le Rectorat de Rennes (dix élèves par établissement).

Il s'agit cette année des établissements suivants :

- Lycée Anita Conti BRUZ (35)
- Lycée Laennec PONT L'ABBE (29)
- Lycée Kerraoul PAIMPOL (22)
- Lycée Pierre Gueguin CONCARNEAU (29)

Nous attirons votre attention sur la composition du groupe choisi. Il est important que ce projet s'intègre dans une dynamique d'ouverture sur le spectacle vivant déjà initié au sein de l'établissement. De plus, ce séjour doit permettre une mixité sociale dans le groupe et offrir à des jeunes qui n'en auraient pas l'occasion par ailleurs de vivre une expérience unique au festival d'Avignon.

L'hébergement, la restauration ainsi que l'accompagnement par les CEMEA sur place sont pris en charge pour la plus grande part par une subvention versée par le conseil régional de Bretagne à l'association.

La partie restante est financée par une participation :

- de 30 € par élève
- de 100 € aux professeurs accompagnateurs (un par établissement).

Cette participation (un chèque par famille à l'ordre de Centre de Jeunes et de séjours du festival d'Avignon) sera centralisée par un enseignant et remis directement aux représentants de l'association à l'arrivée, le 08 juillet.

Les frais de transport aller-retour de l'établissement jusqu'en Avignon sont également pris en charge par la Région.

- La réservation du trajet Rennes-Avignon sera assurée par les services de la Région.
- Le pré-acheminement jusqu'à la gare de Rennes sera organisé par le lycée, financé par la Région sur présentation d'un devis

Pour pouvoir bénéficier des tarifs les plus avantageux, nous vous demandons de retourner le tableau joint, complété, **au plus tard pour le 28 mars 2014** (à Réjane Delestre – [rejane.delestre@region-bretagne.fr](mailto:rejane.delestre@region-bretagne.fr) avec copie à la DAAC [ce.daac@ac-rennes.fr](mailto:ce.daac@ac-rennes.fr) ). Les billets étant en tarif groupe, il est rappelé qu'en cas d'annulation tardive, il pourra être demandé le remboursement du billet.

Pendant le voyage les élèves sont sous la responsabilité des enseignants accompagnateurs. Sur place, ils sont sous la co-responsabilité des CEMEA et des enseignants.

## Les objectifs du séjour

Le séjour, piloté par les CEMÉA, doit permettre aux lycéens de vivre une expérience de spectateur construite autour de trois types d'activités complémentaires :

1. **Une expérience sensible** : s'impliquer dans des ateliers de pratique théâtrale ayant pour objectif de remobiliser chez l'élève la confiance en soi, la capacité à s'aventurer vers ce qui est nouveau, de faire tomber les inhibitions dans l'expression d'une opinion, d'une idée, d'un jugement sur le théâtre ...
2. **Des échanges entre les participants** : profiter des ressources du groupe pour dialoguer et réfléchir sur le vécu lié à la représentation. Des ateliers « retours de spectacles » permettent de partager les ressentis et les réflexions.
3. **Des rencontres avec les équipes artistiques** : participer aux « dialogues » organisés par le Festival d'Avignon, mais aussi recevoir les artistes sur le lieu de vie.

Par ailleurs, cette rencontre avec la création artistique au cœur du Festival d'Avignon a pour but de favoriser la perception par l'élève du processus de création théâtrale dans ses différentes composantes : mise en scène, jeu, espace, rapport au public, écriture.

## **II. Description du séjour**

Les CEMÉA proposent un accompagnement culturel et éducatif complémentaire des activités scolaires, sans s'y substituer. Ces trajets culturels sont construits avec les régions dans une concertation entre les CEMÉA et les personnels de l'Education Nationale accompagnant les élèves durant ces séjours. À ce titre, ils sont de nature à s'inscrire avec précision dans le type de partenariat proposé par les CEMÉA, mais aussi, à répondre avec acuité et pertinence aux besoins des élèves tels qu'ils auront pu être perçus par l'équipe éducative durant l'année scolaire. C'est donc bien dans un souci de prolongement et d'enrichissement des connaissances acquises et des savoirs développés durant l'année scolaire que cette action est envisagée.

### Le séjour comporte :

- quatre nuits d'hébergement, au sein de l'école primaire Bouquerie, une école de la ville d'Avignon aménagée pour la circonstance ;
- les trois repas par jour ;
- les ateliers quotidiens sur la préparation ou l'analyse des spectacles. Ils sont encadrés par une équipe des CEMÉA composée d'adultes formés à l'animation d'activités artistiques, diplômés BAFA, BAFD ;
- les rencontres organisées avec des artistes présents sur le festival, en lien avec la programmation ;
- deux spectacles du Festival IN, préprogrammés par les CEMÉA, en accord avec le Festival d'Avignon et les professeurs.

Peuvent s'ajouter d'autres spectacles, des festivals IN ou OFF. (Dans ce cas, la prise en charge financière se fera sur une enveloppe prévue par l'établissement ou les familles. Des tarifs réduits peuvent être négociés sur place). Un budget à cet effet devra être prévu pour chaque jeune (30 à 50€).

L'emploi du temps de référence est conçu de la manière suivante :

- **Le matin**, les activités débutent de 10h30 à 13h00, sous forme d'ateliers construits autour de la préparation aux spectacles ou aux retours sur les spectacles vus ;
- De 13h00 à 14h00 a lieu le déjeuner ;
- **L'après-midi** est organisé suivant les diverses propositions faites par les professeurs lors de la préparation du stage, soit :
  - parcourir la ville pour voir des expositions (organisées par le Festival d'Avignon, la Maison Jean Vilar...) ;
  - visiter un lieu de représentation pour découvrir l'installation théâtrale (plateau, décor, éclairage,...) ;
  - assister à une rencontre ou une conférence autour de la programmation du Festival d'Avignon (ex : conférence de presse autour d'une représentation, en présence de l'équipe artistique)
  - aller à la rencontre d'une compagnie de sa région d'origine présente en Avignon.
- **Le soir**, une représentation, soit :
  - l'un des spectacles du Festival IN préprogrammé par les CEMÉA ;
  - un spectacle du Festival OFF d'une compagnie régionale afin de favoriser l'ouverture à la production artistique en Bretagne.

Cet emploi du temps peut être aménagé suivant les besoins précisés lors de la préparation du séjour. Les ateliers du matin constituant une étape importante de la formation des élèves, il est essentiel de préserver ces matinées.

### **III. Préparation en amont**

- Cette année, à ce jour, il n'y a pas d'artistes bretons associés au Festival IN. Il sera donc proposé aux 40 lycéens participants de rencontrer, sur un temps commun, des élèves ayant participé à l'édition précédente, des professionnels (compagnies de théâtre, structures culturelles) pour échanger sur les enjeux d'une participation à ce festival. Le détail de ce temps fort vous sera communiqué ultérieurement mais reprenez d'ores et déjà les créneaux du 13 et du 15 mai pour ce temps de rencontre.
- Utilisation d'un outil d'échanges (plate-forme) entre les élèves retenus et d'un forum pour les enseignants (outil mis en place par le rectorat) : les codes d'accès et une notice d'utilisation seront transmis prochainement aux quatre établissements.
- Alimentation par les professeurs d'un espace dédié sur l'Espace Numérique de Travail académique (outil mis en place par le rectorat)